



Fiche d'information ePhyto #9

www.ippc.int

Projet pilote sur l'ePhyto

La solution ePhyto

À sa dixième session tenue en 2015 (CMP 10), la Commission des mesures phytosanitaires a encouragé le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) à présenter au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) une proposition pour développer et mettre en œuvre une solution ePhyto. La proposition a été approuvée par le STDF en octobre 2015. Le projet vise à élaborer et mettre en place une plateforme et un système national générique pour harmoniser l'échange d'ePhytos au niveau international¹.

La plateforme et le système générique

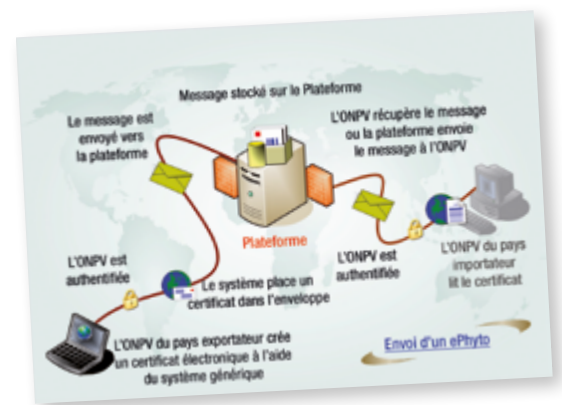
La plateforme facilite l'envoi de certificats entre l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) d'un pays exportateur et l'ONPV d'un pays importateur, à l'aide d'un protocole harmonisé. Le système national générique permet aux ONPV d'établir et d'envoyer des ePhytos vers la plateforme. Il permet également aux ONPV de récupérer depuis la plateforme les ePhytos relatifs aux envois importés.

Essai pilote de la solution ePhyto

Un essai pilote du système est prévu fin 2017. Cet essai visera à tester la plateforme ainsi qu'un système national générique pour s'assurer que l'ensemble du dispositif permet d'établir, d'envoyer et de récupérer correctement les ePhytos. Le projet pilote vise également à garantir l'élaboration et l'expérimentation d'outils de formation et de support pour la mise en œuvre de la solution ePhyto, notamment les outils qui permettront aux pays d'effectuer les modifications de fonctionnement nécessaires pour utiliser efficacement le système ePhyto.

Pays pilotes

Les pays qui participeront à l'essai pilote devront disposer du temps et des ressources nécessaires pour suivre la formation requise, tester les systèmes et effectuer l'évaluation. Les pays pilotes devront délivrer à la fois des certificats en version papier et des certificats électroniques pour les envois effectués pendant la période de l'essai pilote. Pour participer au projet, les pays devront suivre une formation et disposer d'infrastructures et de ressources suffisantes leur permettant d'être immédiatement opérationnels. Les pays devront également aider le Groupe directeur ePhyto – responsable de la supervision de l'essai pilote – à vérifier le bon fonctionnement de la solution ePhyto. Les activités d'évaluation consisteront à vérifier que les informations contenues dans les certificats électroniques correspondent à celles figurant sur les certificats en version papier, à collaborer avec les ONPV concernées pour déterminer si les divergences d'information sont dues à un problème de transmission ou à des erreurs commises lors de la délivrance des documents, à répondre à des enquêtes d'évaluation, entre autres.



¹ L'ePhyto est un certificat phytosanitaire électronique.

Sélection des pays pour l'essai pilote

Pour sélectionner les pays susceptibles de participer à l'essai pilote, le Groupe directeur ePhyto a mené fin 2015 une enquête sur l'état de préparation des pays. L'enquête comportait plusieurs questions visant à déterminer la capacité des pays à utiliser un système ePhyto. Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des points de contact de la CIPV dans les pays et 80 pays y ont répondu. Le Groupe directeur ePhyto a évalué les réponses de façon quantitative et qualitative pour déterminer quels pays étaient les mieux à même de participer à l'essai pilote. Plusieurs critères ont été retenus, comme le volume des échanges, la pertinence du cadre législatif, la disponibilité des infrastructures et des ressources pour contribuer à l'évaluation, la motivation et l'intérêt pour participer à l'essai pilote, etc.

Pays sélectionnés

Le Groupe directeur ePhyto a également estimé que le nombre de pays retenus pour participer au projet pilote devait être suffisamment élevé pour tester le système de manière satisfaisante, sans que ce nombre ne compromette les capacités du Groupe et du projet à collaborer avec les pays pour mettre en œuvre le projet. Le Groupe directeur ePhyto a donc recommandé que 14 pays participent au projet pilote. Les pays retenus sont: l'Australie, le Chili, la Chine, l'Égypte, l'Équateur, les États-Unis d'Amérique, le Ghana, le Guatemala, le Kenya, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République de Corée, les Samoa et le Sri Lanka. Le Groupe directeur ePhyto pourra ajouter à cette liste un pays supplémentaire de langue française pour s'assurer que les questions d'ordre linguistique sont également prises en compte lors de l'essai pilote.

Phase 1 du projet

Les 14 pays retenus ne participeront pas tous à la première phase du projet. Le choix des pays qui prendront part à la première phase dépendra de leur capacité à utiliser le système générique (en fonction de sa complexité), de la disponibilité et de la simplicité des critères d'évaluation et d'autres facteurs opérationnels, tels que les ressources pour la formation et le nombre de langues pouvant être prises en charge. En particulier, seuls trois pays pourront participer dans un premier temps à l'essai pilote concernant le système national générique. La première phase de l'essai pilote devrait durer entre trois et quatre mois. À l'issue de la phase 1, la solution ePhyto et les outils de formation seront évalués et réajustés si nécessaire.

Phase 2 du projet

Lors de la seconde phase, d'autres pays seront invités à tester l'utilisation de la plateforme et du système national générique. Des réajustements et éventuels nouveaux tests seront ensuite effectués, selon que de besoin. Les pays qui rejoignent l'essai à la phase 2 pourront s'appuyer sur les résultats de la phase 1 pour faciliter leur participation à l'essai.

Comment participer à l'essai pilote?

S'ils ne l'ont pas encore fait, les pays qui souhaitent participer à l'essai pilote doivent commencer par répondre au questionnaire disponible à l'adresse <http://www.surveymonkey.com/r/GlobalePhyto>. Le Groupe directeur ePhyto examinera ensuite les réponses et informera les pays de l'état d'avancement pendant le déroulement du projet pilote.

Le Groupe directeur ePhyto collaborera également avec les pays qui éprouvent le plus de difficultés à mettre en œuvre ePhyto pour les aider à revoir leur fonctionnement, de manière à pouvoir utiliser la solution ePhyto.

Pour toute question concernant le projet pilote, prière de contacter le directeur du projet ePhyto à la CIPV, M. Shane Sela, à l'adresse shane.sela@fao.org.

À sa onzième session, la CMP:

- a pris note du travail accompli par le Groupe directeur ePhyto et le Secrétariat de la CIPV pour mettre au point ePhyto
- s'est déclarée favorable à la poursuite des travaux du Secrétariat et du Groupe directeur ePhyto, sous la supervision du Bureau de la CMP
- a remercié la République de Corée de l'aide qu'elle a fournie en accueillant le deuxième colloque international sur le projet ePhyto
- a salué l'aide fournie par le Canada, qui a mis à disposition un directeur de projet à titre de contribution
- s'est dite favorable à la mise en œuvre du projet pilote financé par le STDF concernant la plateforme et le système national générique, le but étant d'inciter les Parties contractantes partout dans le monde, y compris les pays en développement, à utiliser ePhyto
- a demandé au Secrétariat de lui présenter, à sa douzième session, un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet ePhyto;
- a pris note de la décision du Bureau concernant les Parties contractantes qui participeront au programme pilote ePhyto.

Ressources complémentaires

Le site web de la CIPV contient de nombreuses informations sur l'historique d'ePhyto. Pour de plus amples renseignements, cliquer sur les liens ci-dessous:

- [ePhyto de la CIPV – Page d'accueil](#)
- [ePhyto de la CIPV – Groupe directeur et développements récents](#)
- [ePhyto de la CIPV – Codes et format](#)

Nous contacter

Groupe directeur ePhyto

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
Tél: +39 06 5705 4812 | Télécopie: +39 06 5705 4819
Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int